

COLLECTIVITÉ
COURCELLES-SAPICOURT

Arrondissement de Reims
Canton de Fismes-Montagne de
Reims

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du vendredi 29 janvier 2021

Par suite d'une convocation en date du 21 janvier 2021 les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 00, sous la présidence de Jean MICHEL.

Nombre de conseillers :

en exercice	11	Présents : Gérald MABILE, Michel BACARISSE, Jérôme MIART, Philippe LEVEAUX, Grégoire MAZZINI, Jacky LESUEUR, Xavier CULEUX, Jérôme LAINE.
présents	9	Absents excusés : Maurice ENGELMANN, Marie-Pierre MIGNON.
votants	9	Secrétaire de séance : Philippe LEVEAUX.
Délibération n°	6/2021	

Objet : CLOTURE CIMETIERE.

Mr le maire rappelle au conseil municipal le devis de l'entreprise LEDOUX JARDIN, concernant la pose d'un grillage rigide de couleur verte sur les trois côtés du cimetière, accepté par les conseillers lors de la dernière réunion de conseil de novembre. Le devis a été modifié puisque seul 2 côtés seront pourvus de lames d'occultation en composite couleur bambou. Le montant du devis s'élève à 15 114,32 € HT soit 18 137,19 € TTC. La façade avant sera nettoyée et repeinte si nécessaire. Il informe également le conseil qu'un géomètre viendra prochainement borner les limites du cimetière puisque ce dernier s'étendra sur l'arrière du columbarium.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à 8 voix pour et une abstention. Accepte la proposition de ne poser des lames d'occultation que sur deux côtés. Le côté vignes restant ouvert à la visibilité.

AUTORISE le maire à signer le devis de LEDOUX JARDIN ci-dessus mentionné, ainsi que toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

Fait à Courcelles-Sapicourt, le 29 janvier 2021
Le Maire,
Jean MICHEL

